

MAIRIE  
D'AZAY-LE-BRÛLÉ  
79400  
(Deux-Sèvres)  
☎ 05.49.06.58.75

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le 1<sup>er</sup> octobre à 20 heures 30,  
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,  
Dûment convoqué le 24 septembre 2024,  
S'est réuni à la mairie sous la présidence de  
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Nombre de conseillers  
Municipaux en exercice : 17  
Présents : 11  
Votants : 14  
(dont 3 mandats)

Etaient présents : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,  
Virginie FAVIER, Anne-Claire AUGEREAU, François GUILLOT,  
Éric MILLET, Pierre ABRIAT, Karine VILLANNEAU et  
Bertrand QUINTARD

Absents excusés : Sylvie MOREAU qui a donné pouvoir à Jean-François RENOUX  
Catherine PINEAU qui a donné pouvoir à Anne-Claire AUGEREAU  
Christelle GIRAUD qui a donné pouvoir à Virginie FAVIER  
Cécile THOMAS et Stéphanie WANLIN GUERINEAU

Absent : Thibault BONNANFANT

Secrétaire : Anne-Claire AUGEREAU

Affiché le 3 octobre 2024

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent  
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.  
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

### **DEMANDES DE SUBVENTION REÇUES EN MAIRIE (délibération n° 2024-10-06)**

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la demande de subvention sollicitée par l'association « Amour et  
Protection des Animaux » de 100 € pour la prise en charge de chatons sur la commune  
d'Azay-le-Brûlé,

Le conseil municipal, par un vote unanime, accorde une subvention de 100 € à  
l'association Amour et Protection des Animaux pour la prise en charge de chatons sur  
la commune d'Azay-le-Brûlé.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Jean-François RENOUX

La secrétaire de séance,  
Anne-Claire AUGEREAU

